

Les Cousins Acadiens Du Poitou

Bulletin N° 112 4^{ème} TRIMESTRE 2012



Le Président des Amitiés France Acadie remet le prix à Mme Gracia COUTURIER - Une table ronde des plus sympathique en attendant les visiteurs – Après la remise du prix France / Acadie, photo souvenir avant séparation - Les 30 ans de l'Institut des Études Acadiennes et Québécoises de l'université de Poitiers

MAIRIE - 38, RUE ROGER FURGE
86210 ARCHIGNY - FRANCE

Directeur de la publication :

Claude MASSÉ

Direction Rédactionnelle

Françoise FOUCHER

Comité de lecture

Françoise FOUCHER

Secrétariat de rédaction

Françoise FOUCHER

Association Loi 1901

Siège Social : Mairie – 38, rue Roger FURGE

86210 ARCHIGNY – Fax/Tel 05 49 21 54 39

N° I.S.S.N. 1283 – 6583

Dépôt Légal 4^{ème} Trimestre 2012

**La reproduction de tout ou partie des Bulletins
est interdite sans autorisation.**

**Les options dans les articles n'engagent que la
responsabilité de leurs auteurs.**

MEMBRES FONDATEURS

Yves BEAULU †

Claude MASSE-DAIGLE

André PENOT †

Roger ROUX

MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur le Professeur MARTIN †

Henri FURGE †

Edouard GUILLOT †

Yves BEAULU †

Damien ROUET

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président Claude MASSE-DAIGLE

Vice président Gérard ARDON-BOUDREAU

Vice président Lucien GERME

Secrétaire Françoise FOUCHER

Secrétaire adjointe Hélène GUILLOT

Trésorière Violette GEORGES

Trésorière adjointe Roselyne MOULIN

SOMMAIRE

3 Agenda du Trimestre

3 & 4 Le mot du Président

4 & 5 Nos peines

5 &6 Accueil du jumelage au Musée

7 à 9 Michel de Gannes

9 & 10 La déportation des Acadiens

11 & 12 Les Acadiens à Nantes 1775 / 1785

13 à 15 Prix France Acadie

16 L'église de Cenar

COUPON D'ADHESION

Nom :

Prénom

Adresse

Code Postal et Ville

Cotisations : Individuelle	18 €
: Couple	25 €
: Bienfaiteur à partir de	39 €
: Etats Unis	32 US \$
: Canada	45 CAN \$

Chèque à libeller et à adresser à :

**Les Cousins Acadiens du Poitou – Mairie
86210 Archigny – France.**

Pour l'Amérique du Nord, régler par Mandat poste

Agenda du Trimestre

30 Septembre	Accueil des Acadiens du Comité de Jumelage	Lucien, Hélène
12 Octobre	Mairie Archigny Calendrier des Fêtes	Fanfan
12 Octobre	Mairie Nantes Colloque franco acadien 2013	Claude Massé
23 Octobre	Musée accueil Groupe Adilly 40 personnes	Annie, Fanfan
23 Octobre	Mairie Châtellerault commission mixte	Annie, Claude, Lucien
24 Octobre	Réunion Conseil Archigny	Tous les membres disponibles
24 Octobre	Mairie Archigny réunion Commission Bulletin	Claude, Lucien
08 Novembre	Chez Violette réunion comptabilité	Fanfan, Violette, Claude, Gérard
16 Novembre	Université de Poitiers Célébration des 30 ans de l'IEAQ	Roselyne
	Germe, Claude, Gérard, Lucien	
16 Novembre	Université de Poitiers Présentation de la création d'une Chair d'étude sur le Canada.	Roselyne Germe, Claude, Gérard, Lucien
23 Novembre	Conseil Amitiés France Acadie à Paris, suivi de la remise du Prix France Acadie	Gérard.
24 Novembre	Accueil de la récipiendaire du Prix à la bibliothèque de Châtellerault	
	Roselyne Germe, Gérard, Lucien	
25 Novembre	Accueil de la récipiendaire du Prix France Acadie par Les Cousins Acadiens qui leur ont fait découvrir la ligne acadienne et bien d'autres choses. Ce sont Roselyne et Lucien Germe qui se sont chargés de cette journée découverte.	
26 Novembre	Conférence pour l'UTL à Marennes Oléron	Gérard Lucien.
28 Novembre	Saisie Compta	Violette, Gérard
04 Décembre	Réunion à Nantes Préparation Colloque Franco Acadien 2013	Claude
11 Décembre	Réunion du CA à Archigny	Tous les membres disponibles..

Le Mot du Président

A quelques encablures de la fin de l'année je vais vous informer sur les projets de notre association. Pour ceux de nos adhérents qui assistaient à notre assemblée générale se souviendront du souhait qu'avaient formulé Madame Hénon, maire de Bonneuil-Matours, représentant la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais et de Monsieur Barc Conseiller Général, de trouver une activité pour la Ferme Acadienne n°1 propriété de la commune d'Archigny.

Après réflexion nous avions plusieurs possibilités d'occupation, mais il fallait couvrir plusieurs secteurs d'activité qui pourraient convenir aux différents partenaires, la Mairie d'Archigny, la CAPC et notre association. Dans un premier temps il fallait un titre à ce projet, nous avons pensé à Centre de Documentation Acadien Poitevin, au Canada ces établissements ce nomment Centre d'Interprétation, pour rester dans l'esprit acadien nous l'avons appelé : Centre d'Interprétation Acadien Poitevin.

En voici le contenu :

1- Un centre informatique, avec un site internet propre à notre association, qui serait en liaison avec les universités de Poitiers, Moncton au Nouveau-Brunswick et Lafayette en Louisiane.

2- Notre généalogie en ligne sur internet pour nos adhérents.

3- Une bibliothèque acadienne, car nous possédons un fond de littérature important qui dort dans des armoires, il faut le faire vivre et faire circuler pour nos adhérents et les habitants d'Archigny.

4- Créer un groupe de musique afin de faire connaître la musique acadienne, ce qui nous permettrait de faire l'ouverture de notre fête acadienne du 15 août mais aussi d'organiser et d'animer dans cette pour donner un élan d'activité ferme des soirées cabaret ou nous pourrions nous retrouver ainsi qu'avec des amis afin de savourer la musique et de bons moments ensemble.

Si par hasard vous connaissez des personnes intéressées par la musique et qui souhaiteraient venir rejoindre ce futur groupe ayez l'amabilité de nous les faire connaître, merci par avance.

Tout le conseil d'administration se dévoue pour donner un élan d'activité afin de vous satisfaire et de vous sentir bien au sein de notre association. Nous avons aussi besoin de vous pour faire connaître notre association et de motiver et faire adhérer des membres de votre famille qui ne sont pas encore adhérents. Donnez-nous aussi de vos nouvelles, vous savez que vous avez la parole, une page de notre bulletin vous est réservée, malheureusement souvent elle reste page blanche. A vos stylos! Nous attendons des nouvelles, vos activités, vos remarques, vos voyages, vos joies vos peines. Ce bulletin et le reflet de notre association.

En attendant le bulletin de 1 er trimestre 2013 tous les membres du conseil vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux pour 2013

Le président Claude Massé-Daigle

Nos peines

Monsieur François ROUX nous a quitté le 12 septembre dernier, il était le fils de notre ami Roger ROUX l'un des fondateurs de notre association et qui a œuvré avec compétence et efficacité aussi longtemps que sa santé le lui y a permis.

François de son côté partageait la même passion que son père pour ce monde acadien dont il était l'un des descendants.

Il avait créé un site Internet entièrement dédié à l'Acadie, avec une place prépondérante pour la famille BOUDREAU, point d'encrage à son "acadienneté."

Le Bulletin au nom de tout le Conseil présente à notre ami Roger, ses condoléances les plus sincères et lui souhaite beaucoup de courage pour surmonter la terrible épreuve qui le frappe dans ce qu'un parent a de plus cher.

Monsieur Émile DUBOIS, cousin germain de notre ancien président, est décédé accidentellement le 28 octobre dernier. Il avait 74 ans
Il était descendant d'Acadien par la branche Boudreau.

A son épouse ainsi qu'à ses enfants le bulletin présente ses plus sincères condoléances et leur souhaite bon courage pour traverser l'épreuve que leur impose la vie.

Monsieur Robert SAIVEAU est décédé à la fin du mois de novembre. Âgé de 101 ans, il a longtemps été un fidèle adhérent de l'association.

Il est le père de Jannick TROUVET, qui a été trésorière des Cousins Acadiens durant quelques années.

A Jannick et sa famille le bulletin présente ses plus sincères condoléances.

Madame Marie-Line BRUNET, née Savigny, est décédée le 28 août 2012 à Châtellerault. Descendante d'Ambroise Guillot et de Théotiste Daigle elle appartenait à cette grande famille acadienne qui nous rassemble.

Le bulletin présente ses condoléances les plus sincères à sa famille.

ACCEUIL DES ARTISANTS DU JUMELAGE ST LOUIS DE KENT AU MUSEE

Notre Président Claude Massé-Daigle étant en voyage en Amérique ce 30 septembre 2012, c'est Lucien Germe, Vice-président, qui était chargé d'accueillir nos cousins du Nouveau-Brunswick.

Après avoir exprimé nos félicitations pour ce jumelage, il a été rappelé que ce musée avait été créé en 1973) pour le bicentenaire de l'arrivée des réfugiés acadiens dans le Poitou.

Une généalogie de cousinage a été distribuée aux participants. Elle concernait Joseph Babineau descendant, entre autres, de Vincent Brun notre ancêtre poitevin originaire de La Chaussée.

Joseph Babineau est le fondateur du village de Saint-Louis de Kent vers 1800,

Plusieurs participants sont des cousins descendants d'Olivier Daigle.

Le maire de Saint-Louis de Kent, Louis Arseneau, a deux grands-mères portant le patronyme Daigle et même l'un des visiteurs s'appelait Louis Daigle hébergé chez Roland Mauduit à Archigny à l'occasion de ce jumelage.

Cette famille Daigle au Grand Dérangement a transité par Saint-Malo, la Gaspésie au Québec et s'établira à Aldouane près de Saint-Louis de Kent où un monument en mémoire des Daigle est érigé.

Lucien Germe descendant de Vincent Brun.

GÉNÉALOGIE BABINEAU SAINT-LOUIS de KENT

Fondateur de Saint-Louis de Kent (Nouveau-Brunswick)

Vincent BRUN vers 1611

Renée BREAU vers 1616-1678

La Chaussée - Poitou

Sébastien BRUN vers 1655-1728

Port-Royal

Abraham BRUN vers 1680-1713

Annapolis-Royal

Marie. Madeleine BRUN 1702-1751

Annapolis-Royal

Anne GAUDET vers 1724

Annapolis-Royal

Anne BASTARACHE- 1752

Mariage Memramcook

Joseph BABINEAU 1775-1872

Mariage à Saint-Louis de Kent

Françoise BRUN vers 1653-1725

Port-Royal

Marie-Claire BOURG vers 1671-vers 1727

Pisiguit (Windsor)

François DAIGRE/DAIGLE- vers 1704-1759

Pisiguit (Windsor)

Françoise DAIGRE/DAIGLE vers 1744-1821

Pisiguit (Windsor)

Paul BOUDROT 1780-1813

Bonneuil-Matours

Benjamin BOUDREAU 1803 – 1843

Archigny

*Avec son père Jean Babineau
fondateur de Saint-Louis de Kent*

Sources. - Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes - C.E.A. de Moncton,
Généalo^gie de la Colonie Acadienne du Poitou d'André Blanchard et site Geneanet.org



MICHEL DE GANNES N'AURAIT PAS DEFENDU LA CAUSE ACADIENNE EN 1744 DEVANT PORT-ROYAL ?

C'est ce que suggère le Dictionnaire biographique du Canada et aussi l'historien Rameau de Saint-Père.

Aux Ormes, à la Tour de Falaise le 14 juillet 1987 , une plaque commémorative fut dévoilée pour la famille de Gannes, militaires qui servirent au Canada.

En cette deuxième partie du XVIIème siècle, Falaise rattaché à la paroisse de Buxeuil dépendait de la Touraine comme l'indique l'Atlas des Gabelles de 1665 (Le château de Falaise ne sera annexé aux Ormes que le 8 mars 1836).

Dès les années 1940, un québécois Aegidius Fauteux avait localisé l'origine des frères de Gannes à Buxeuil de nos jours commune de la Vienne.

Fallait-il un tel hommage ? Biographie d'un descendant :

Michel de Gannes, officier dans les troupes de la Marine, baptisé à Port-Royal le 2 mai 1702, fils de Louis de Gannes de Falaise et de Marguerite Leneuf, décédé le 23 octobre 1752 à Louisbourg.

Dès 1719, Michel de Gannes de Falaise est nommé enseigne à l'île Royale, où il ne se rend que trois ans plus tard. Le 29 mai 1725, il y est nommé lieutenant, puis capitaine le 8 mai 1730. Sa carrière militaire nous révèle peu de faits retentissants. En 1726, il est posté à Port-Toulouse (St Peters, N.-É.) et il revient à Louisbourg peu après. La routine de la garnison n'est interrompue que par un voyage en France en 1730, où il est chargé de recruter des soldats pour l'île Royale.

Le 21 novembre 1730, de Gannes épousait Élisabeth de Catalogne. Mais ce mariage faillit ne pas avoir lieu. Le 21 mai 1729, Marie-Anne Carrerot, sa maîtresse, avait donné naissance à une fille que de Gannes reconnut comme pouvant bien être « de son fait ». Malgré cet incident, il se présenta à l'église paroissiale de Louisbourg le 14 novembre 1730 pour y épouser Élisabeth de Catalogne. Sa maîtresse s'opposa publiquement à la célébration du mariage, et la cérémonie fut suspendue, mais le litige se régla à l'amiable et le mariage fut célébré une semaine plus tard. De cette union naquirent sept enfants, cinq filles et deux fils, tous nés à Louisbourg. Son épouse mourut le 12 août 1750.

En 1744, le commandant de l'île Royale, Jean-Baptiste-Louis Le Prévost Duquesnel, décide de reprendre Port-Royal, pris par les Anglais en 1710 et rebaptisé Annapolis-Royal. À cet effet, il envoie un détachement de soldats sous le commandement de François Du Pont Duvivier que quelques vaisseaux du roi doivent venir seconder. Au début du siège, Duvivier obtient du commandant anglais, Paul Mascarene, une promesse de capitulation dès l'arrivée des navires français. Le 2 octobre, de Gannes relève Duvivier. Deux jours plus tard, les vaisseaux n'apparaissant toujours pas, de Gannes décide de retirer ses troupes, malgré les protestations de Duvivier. Prétextant le manque de vivres, l'impatience des Indiens à retourner auprès de leurs familles et la supériorité numérique des Anglais, de Gannes se rend aux Mines (région de Grand-Pré) le 10 octobre, puis à Beaubassin

(près d'Amherst) le 19. Il y reçoit les blâmes de Louis Du Pont Duchambon qui assume le commandement de l'île Royale depuis le décès de Duquesnel. En passant à Port-Toulouse, de Gannes apprend que Claude-Élisabeth Denys de Bonnaventure a quitté Louisbourg pour Annapolis Royal où il arrive dans la nuit du 25 au 26, avec 50 soldats à bord d'un navire marchand et d'un brigantin corsaire. Sans communiquer avec de Gannes, qu'il croit toujours aux Mines, Bonnaventure reprend la route de Louisbourg trois jours plus tard. Quoique de Gannes n'ait reçu aucun ordre de continuer le siège d'Annapolis-Royal, on le blâme de n'avoir pas attendu les vaisseaux français plus longtemps et de n'avoir pas tenté d'assaut. Au cours de deux assemblées d'officiers pour faire enquête sur l'attitude des divers responsables de l'expédition, il ne peut justifier sa conduite et, le 19 novembre, il avoue son erreur au commissaire ordonnateur François Bigot mais insiste sur ses bonnes intentions.

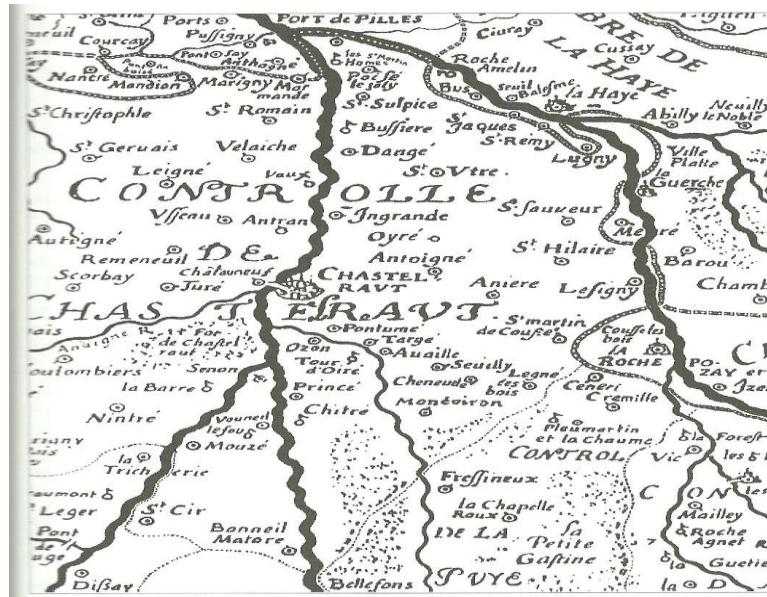
Son courage lors du siège de Louisbourg en 1745 réussit cependant à dissiper ce jugement défavorable de la part de ses supérieurs. Lors du débarquement des milices coloniales anglaises, il est posté à la pièce de la Grave, à l'intérieur de la forteresse, puis il relève Charles-Joseph d'Ailleboust à la batterie de l'îlot qui commande l'accès au port. Le 27 juin, c'est de mauvaise grâce qu'il doit remettre l'île aux colons anglais, ne comprenant pas pourquoi on a livré la forteresse. Il s'occupe alors du transfert des habitants sous les ordres de d'Ailleboust et s'embarque sur un des derniers navires à quitter le port. Créé chevalier de Saint-Louis dès septembre 1746, de Gannes retourne à l'île Royale à titre de major de Louisbourg en 1749 et il s'occupe de ses affaires personnelles jusqu'à sa mort. Pendant sa carrière, ses activités sociales et économiques semblent avoir pris le pas sur ses activités militaires. Sa situation financière paraît avoir été plus brillante que celle de la majorité des officiers de Louisbourg. Il bénéficia de trois héritages : celui de son beau-père, celui de son frère Louis-François, et celui de son beau-frère Jean-Baptiste de Couagne. Quelques propriétés à Louisbourg et ailleurs à l'île Royale lui apportèrent certains revenus, de même que son association avec Antoine Rodrigue, frère de Michel Rodrigue, comme copropriétaire de la goélette la *Salamandre*. En 1752, il constitua pour une de ses filles, une dot de 10 000# dont il eut le temps d'acquitter 8 000#. La vente de ses meubles rapporta la somme de 4 862# 2s. Cette aisance relative n'était certes pas due à ses maigres appointements d'officier, quand on sait que même un lieutenant de roi ne recevait annuellement que 1 800#.

Le 1^{er} avril 1752, le roi nomme de Gannes lieutenant du roi à Trois-Rivières, mais il ne s'y rend pas. Il meurt le 23 octobre. Lors de son inhumation, deux jours plus tard, dans la chapelle des casernes du bastion du Roi, le gouverneur lui rend hommage par neuf coups de canon.

ESCLAVAGE AUX ANTILLES

Ajoutons à cela que d'autres descendants ont choisi les Antilles (Grenade, Trinidad) où ils avaient des plantations de canne à sucre et auraient pratiqué l'esclavage selon Daniel Burgot de Racines et Rameaux Français d'Acadie

<http://daniel.burgot.perso.neuf.fr/html/portroyal/hantee.htm>



Extrait de l'Atlas des Gabelles gravé en 1665 par Sanson fils, "Géographie ordinaire du Roy"

Limite entre Touraine et Poitou :

En Touraine, pays de grande gabelle : CHAMBRE DE LA HAYE

Paroisse :

En Poitou, pays rédimé : "CONTROLE DE CHASTELRAUT"

Maison Noble :

Bulletin de la Société des Sciences n° 62, 3^{me} trim. 1995.

Lucien Germe Vice-président

Cet article est paru dans "La Lettre" de nos amis de "Nantes Acadie Louisiane". La tragédie acadienne comporte bons nombre d'épisodes tous aussi scélérats les uns que les autres. Dans ce court rappel Guy LAPERRIERE a publié, dans le journal "Le Devoir" (Québec) le 15/12/2008, cet article qui souligne l'obligation de Mémoire reconnaissant ainsi à nos ancêtres le droit de ne pas être oubliés.

Savoir d'où l'on vient permet de mieux infléchir la tracé d'où l'on souhaite aller

Gérard Ardon-Boudreau

Il y a 250 ans

1758 : la déportation des Acadiens

Guy LAPERRIERE
Département d'histoire
Université de Sherbrooke

Je vous vois d'ici protester : encore un qui ne connaît pas son histoire, tout le monde sait que la déportation des Acadiens date de 1755. Vrai, et j'étais aussi-dans l'a même ignorance jusqu'à cette année. C'est qu'après la déportation de la Nouvelle Écosse, en 1755 il y a eu une deuxième vague de déportation en 1758, à la suite de la chute de Louisbourg, qui a touché ce qui restait des possessions françaises en Acadie : l'île Royale (ou du Cap Breton) et l'île Saint Jean devenue en 1799 l'île du Prince Édouard.

Le monument de l'Odyssée acadienne :

J'étais à Port la Joye, à l'entrée de la baie qui donne sur Charlottetown, le 15 août dernier, fête nationale des Acadiens, et on y commémorait le 250^e anniversaire de la déportation des Acadiens de l'île saint Jean. C'est là qu'on m'a abondamment instruit sur cette page d'histoire et qu'on y a marqué l'emplacement d'un monument rappelant l'Odyssée des

Acadiens qui furent déportés en France. Deux des bateaux qui les y transportaient ont fait naufrage près des côtes de l'Angleterre, faisant plus de 500 victimes, les 12 et 13 décembre 1758. C'est pourquoi la Fédération des associations de familles acadiennes a choisi il y a quelques années le 13 décembre comme jour du souvenir acadien. En ce 13 décembre 2008, la Société Saint-Thomas d'Aquin, porte-parole des Acadiens de l'Île depuis 1919, a inauguré au Lieu historique national de Port-la-Joye-Fort Amherst le monument de l'Odyssée acadienne. Rappelons en deux mots ce que fut cette déportation.

3000 déportés de Port-la-Joye à Saint-Malo

Depuis 1713, par le traité d'Utrecht, la France avait cédé-Terre-Neuve et l'Acadie à l'Angleterre, mais avait conservé l'Île Royale et l'Île Saint-Jean. Cette dernière, habitée par les Micmacs et peuplée par les Français à partir de 1720; comptait en 1758 quelque 4700 habitants. La forteresse de Louisbourg, construite à partir de 1719 sur l'Île Royale est assiégée en 1745

1745, prise puis rendue aux Français, et assiégée de nouveau en 1758: elle tombe le 26 juillet 1758. Les Britanniques décident alors de déporter tous les-habitants des deux-îles Royale et Saint Jean en France. Un livre d'Earle Lockerby, *Deportation of the Prince Edward Island Acadians*, paru cette année, fait le point de manière précise sur ce qui est arrivé dans le cas de l'Île Saint-Jean. Celle-ci comptait alors cinq paroisses. Les militaires et les administrateurs de l'île, soit une centaine de personnes, sont envoyés en Angleterre comme prisonniers, tout comme les 3000 militaires

C'est le lieutenant colonel Andrew Rollo qui est chargé de rassembler les habitants sur les navires, qu'il s'active à faire de la fin août au début de novembre. Plusieurs réussiront à fuir, avec leur bétail, notamment vers la baie des Chaleurs, à Ristigouche. En tout, 3000 personnes sont embarquées sur les navires. Le plus gros des navires quitte Port la Joye le 4 novembre et, finalement ce sont 11 bateaux qui partent ensemble à destination de Saint Malo le 25 novembre. La tempête les disperse cependant et seulement 8 atteignent la France. Deux navires sont particulièrement affectés et prennent l'eau. Le Violet coule le 12 décembre, faisant 229 victimes. Le 13 décembre le capitaine du Duke William, voyant que son navire va aussi couler, met deux embarcations à la mer, se sauvant ainsi que l'équipage, le curé Jacques Girard ainsi que 4 Acadiens, les 286 autres déportés périssent noyés dans le naufrage. Un autre de ces navires, le Ruby, s'est échoué aux Açores : 143 de ses 310 passagers ont pu être rescapés

Plusieurs autres passagers, dont de nombreux enfants, sont morts de maladies au cours du voyage : à partir de données partielles, on estime leur nombre au tiers des déportés. Au total, les meilleures estimations donnent les chiffres suivants : déportés 3000 ; morts de maladie 891 ; noyés 627, soit un total de 1518 décès, un peu plus de la moitié des passagers des navires qui y sont arrivés, y compris de ceux qui sont morts en route.

Voilà donc l'Odyssée des Acadiens de l'Île : il convient bien qu'un monument commémore leur mémoire.

Texte proposé par Claude Massé-Daigle avec l'aimable autorisation de M. Gérard-Marc Braud

La grande majorité des Acadiens arrivés dans le châtelleraudais en 1773 et 1774, sont très vite repartis vers Nantes, où, certains séjournèrent pendant 10 ans, avant de s'embarquer pour la Louisiane où ils devinrent des Cajuns.

Monsieur Gérard-Marc BRAUD, président de l'association Bretagne Acadie Louisiane, a publié le document ci-dessous dans La Lettre n° 79, document de liaison de son association

Les Acadiens à Nantes : 1775 / 1785

Olivier Terriot artisan du départ en Louisiane

A l'été de 1775, après moins de deux années d'existence, l'établissement Acadien du Poitou est à l'agonie. Le promoteur de ce grand projet, le marquis Pérusse des Cars, doit se rendre à l'évidence : il ne peut plus retenir sur ses terres la colonie acadienne, à l'exception d'une quinzaine de familles.

D'octobre 1775 à avril 1776 c'est donc un nouvel exode quia lieu, en cinq convois, par la voie fluviale de la Vienne et de la Loire, jusqu'à Nantes, étape temporaire de la colonie acadienne. Près de 1400 acadiens vont ainsi s'installer sur le territoire des différentes paroisses du grand port de l'Atlantique avec un seul espoir : partir en Louisiane.

A Nantes, l'attente sera longue pour ce peuple en errance, marqué par tant de souffrances.

Les « députés » acadiens qui ont tant fait parler d'eux en Poitou, du côté d'Archigny, qu'il s'agisse de Jean-Jacques Leblanc ou de Jean Renaud, vont se faire discrets et laisser Basile Henry être le véritable représentant de son peuple tant dans les cérémonies religieuses (baptêmes, sépultures, mariages), qu'auprès des autorités civiles.

Mais progressivement l'idée de repartir en Amérique, du côté de la Louisiane, prend de l'ampleur. Un homme de la région, apothicaire de son état, Henry Peyroux de la Coudrenière, y voit la possibilité de profits intéressants. Connaissant la Louisiane où l'un de ses frères est établi, il va s'employer à convaincre Ici communauté acadienne de l'excellence de ce projet. Et pour être encore plus convaincant, il va s'appuyer sur un acadien afin de sensibiliser les familles acadiennes et les pousser à faire des pétitions auprès du roi, pour obtenir son autorisation de quitter la France.

Cet homme c'est Olivier Terriot, qui fait profession de cordonnier, dans le quartier sud de la ville, sur la paroisse Saint-Jacques. Fils d'Étienne Terriot et Hélène Landry, Olivier a moins de 30 ans lorsqu'il est approché par Peyroux de la Coudrenière.

Olivier c'est tout un symbole, car il est né à l'île Saint-Jean vers 1755, alors que la déportation du peuple acadien commence à Grand'Pré, en Nouvelle-Écosse.

Déplacé en France avec toute sa famille au début de l'année 1759, après la chute de Louisbourg et la prise de l'île Saint-Jean par les anglais, c'est à Pleudihen, sur les bords de la Rance, qu'il va séjournier pendant 14 ans.

Destiné à devenir prêtre, il a fait des études de latin avant d'arriver en Poitou avec toute sa famille, à la fin de 1773. Arrivé à Nantes, il se marie à l'âge de 22 ans à l'église Saint-Martin de Chantenay, à l'ouest du port, avec Marie Aucoin.

Très vite il s'établit rue Dos d'Âne, sur la paroisse Saint-Jacques et acquiert une expérience suffisante pour être qualifié de « maître-cordonnier » lors de la naissance de plusieurs de ses 4 enfants. Sa personnalité, sa culture le font sortir du rang et incitent Peyroux de la Coudrenière à en faire son agent de recrutement pour le départ en Louisiane.(1)

Olivier Terriot va, à partir de 1783, jouer ce rôle ingrat, sans grand succès au départ, auprès de ses compatriotes, plus préoccupés maintenant du quotidien et des secours du roi qui n'arrivent pas... que de tenter une nouvelle aventure de l'autre côté de l'Atlantique.

Pétition après pétition il voit grandir le cercle de ceux qui veulent partir en Louisiane. Mais ses démarches auprès des diverses communautés acadiennes de Bretagne irritent de nombreux créanciers des familles acadiennes. Un ordre d'arrestation est lancé contre Peyroux mais aussi contre Olivier Terriot.

Obligé de se cacher, Olivier Terriot réussit pourtant dans son projet puisqu'en 1785, les rois de France (Louis XVI) et d'Espagne (Charles III) s'étant mis d'accord sur le financement de cette grande expédition, sept navires vont quitter les ports de Nantes et Saint-Malo.

Les embarquements échelonnés de mai à octobre, ces navires dont les armateurs étaient français (nantais ou rochelais) vont transporter en Louisiane, au port de La Nouvelle-Orléans, près de 1600 acadiens ; hommes, femmes, enfants. Une population jeune, dont les 2/3 étaient nés depuis la déportation de 1755.

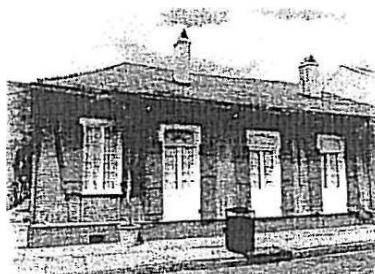
Olivier Terriot, son épouse Marie Aucoin et ses deux enfants survivants, Olivier-Marie et Jean-Toussaint, seront sur « La Bergère », la famille n°1. Le navire parti de Nantes le 14 mai 1785 arrivera à La Nouvelle-Orléans le 15 août, soit après 93 jours de mer.

En Louisiane, cet eldorado tant espéré, devenu espagnol depuis 1762, Olivier va connaître bien des déboires, en effet, Peyroux de la Coudrenière, -l'homme d'affaires avisé qui voulait tirer profit de l'exode du peuple acadien, refusera d'honorer ses engagements auprès d'Olivier. Et, malgré plusieurs procès, Olivier Terriot n'obtiendra jamais des autorités espagnoles, les dédommagemens qu'il était en droit d'attendre pour son rôle déterminant dans le départ de France de la majorité du peuple acadien (1600 personnes).

Quant à Peyroux, il obtiendra une charge de capitaine dans l'armée espagnole et prendra le commandement du poste de Sainte-Geneviève en Illinois espagnol ; plus tard, en 1792, le gouverneur espagnol Carondelet lui confiera même une mission de recrutement de colons aux États-Unis, destinés à la Louisiane... mais il ne recevra jamais la récompense promise. Juste retour des choses 1

Gérard-Marc Braud

- 1) Le premier contact a vraisemblablement eu lieu dans l'échoppe du cordonnier que Mme Peyroux née Rodrigue fréquentait.



Maison de Peyroux de la Coudrenière dans le Vieux Carré à La Nouvelle Orléans

Prix France Acadie 2012

Son livre « Chacal, mon frère » avait déjà obtenu en 2011 le Prix des lecteurs Radio-Canada.

Ce roman se déroule au cœur du Madawaska, dans un village forestier et concerne deux frères nés à quelques années d'intervalle. Dès l'enfance tout les oppose.

Vient le moment d'assurer la succession du père, propriétaire d'une scierie...

Un ouvrage haletant écrit à la manière d'un film.

Gracia est native d'Edmundston, dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, région où aura lieu le prochain Congrès Mondial Acadien 2014.

<http://cma2014.com/rencontres-de-familles-prog> (pas de lien taper cette adresse dans le navigateur

Samedi 24, elle était accueillie à la Bibliothèque de Châtellerault par Michèle Debain, Présidente de Châtellerault-Québec-Acadie.



Dimanche 25, accompagnées par Lucien Germe, Vice-président des Cousins Acadiens du Poitou et son épouse (descendante Pelourde), Gracia et sa sœur Marie-Thérèse ont visité Vouneuil-sur-Vienne et Dissay lieux d'origine de leur ancêtre pionnier québécois René Pelourde (Plourde aujourd'hui en Acadie et au Canada).



Après un repas au Bar des Sports à Archigny, nos deux hôtes ont visité avec émotions la Ligne Acadienne pays de leurs cousins acadiens avec lesquels elles ont un ancêtre commun Jean GAUDET, pionnier originaire de Martaizé dans le Nord-Vienne.

Jehan Gaudet fut un des premiers pionniers de l'Acadie et même le doyen centenaire de la petite colonie de Port-Royal comme le mentionne les recensements effectués sur place au XVII^e siècle. Gracia et Marie-Thérèse ont repris le T.G.V. le soir même avec comme destinations, Belle-Île-en-Mer et Nantes.

Lucien Germe, Vice-président des Cousins Acadiens du Poitou

Louis « Pitou » BOUDREAU

Louis « Pitou » Boudreault Québécois d'origine Acadienne, est une des légendes du violon au Québec et en Acadie.

Né en 1905, à Chicoutimi, sur le Saguenay. Fils de violoneux, Louis commence à jouer du violon à 11 ans avec son père Idas Boudreault et son grand oncle Thomas Vaillancourt, il hérite d'un style et d'un répertoire uniques.

Il est l'image du parfait violoneux qui, menuisier de son métier, a passé de nombreuses années à faire danser dans les noces, les veillées... Son influence sur les violoneux et les musiciens traditionnels actuels est indéniable.

Sa musique se retrouve à la source du succès de groupes comme La Bottine Souriante, la part du Quêteux etc... avec le réel de ma tante Lydia, le brandy, la disputeuse, le réel du pendu

Des enregistrements lors de veillées ont été réalisées par André Gladu durant les années 70, une série documentaire très importante « le son des français d'Amérique »

Des images extraordinaires de « Pitou » et les danseurs locaux sont tournées.. Des danses comme le Brandy sont exécutées dans la pure tradition et la musique de M. Boudreault trouve ici tout son sens.

C'est aussi un conteur et un raconteur fabuleux, ses présentations sont riches d'expressions locales et de tournures imagées typiques de ce coin de pays.

Il est décédé dans les années 80 et avec lui s'est éteint un style extraordinaire et unique.

On peut retrouver des images et du son sur ce musicien au style unique sur le net.

Fanfan le 6 mai 2012

Restaurer cette église, c'est sauvegarder un trésor du patrimoine et c'est aussi rendre un hommage aux Acadiens. C'est leur dire et leur prouver que l'on se souvient.

L'ÉGLISE DU RETOUR

Comme épaves après la tempête
Sauvés du Grand Dérangement
Ils ont, un jour, rejoint Cenan...
Petite église, humble village,
Tout droit venu du fond des âges...
Petite barque du Bon Dieu
découverte sous d'autres cieux
Soit dans ce havre de repos
leur doux et ultime bateau...
Et dans ce lieu immatériel
Prier et remercier le ciel
que l'océan dans sa furie
de l'homme n'ait servi la folie
Qui les força à embarquer
Sur les éléments déchaînés...
Sans renier foi, pays et Roi,
Ils avaient tant tracé de croix,
Et tant avaient saigné leurs cœurs

Que tous avaient tarî leurs pleurs...
Mais là encore ils planteraient,
Comme là-bas, l'arbre de paix...
Ho ! Il est passé bien des ans
Près de l'église de Cenan.
Au cimetière dorment nos morts,
Nous leurs enfants savons encore
Que nos racines sont parties
De cette terre d'Acadie.
Et, même si nous sommes loin,
De votre pays, nos cousins,
Notre cœur est toujours là-bas
Et vers nous guide vos pas.
Dans cette église du retour
Nous vous accueillerons toujours
Ce sera un grand jour de fête !...
Comme elle sera loin, la tempête ...

Henri Furge

La Puye

Les travaux de restauration de l'église Saint Hilaire pourraient démarrer avant la fin de l'année.

L'église Saint Hilaire à Cenan est vieille, très vieille ; elle date des XI^{ème} et XII^{ème} siècles avec une extension du XVIII^{ème}. Elle est visible de loin grâce à son clocher en ardoises, fine aiguille de forme originale. Mais il faut pousser la porte pour découvrir toute sa beauté. Le retable en bois du XVIII^{ème}, restauré il y a plusieurs années, et le tabernacle de la même époque brillent de leur feuilles d'or...

MAIS il a fallu de gros travaux pour s'assurer que la voûte ne s'effondre pas ; la toiture entière et la charpente doivent être restaurées. A cette fin, la commune a élaboré un dossier de demandes de subvention auprès de l'Etat, du Conseil Général, de la Fondation Patrimoine et de Sauvegarde de l'Art Français.

« J'espère sincèrement que nous allons recevoir ces aides, » explique Paul PUCHAUD. « Cette église est l'église paroissiale des Acadiens du Poitou, elle fait partie intégrale du cheminement des visites acadiennes avec l'Abbaye de l'Etoile et le Musée acadien. »

Ayant contracté un emprunt pour les coûts revenant à la commune, la municipalité vient de lancer les appels d'offres pour les travaux. Par la même occasion, elle pourrait lancer une souscription publique.

